



AVIS CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance du Conseil Municipal se tiendra le

Mardi 31 mars 2026 à 19H00

en Salle du Conseil Municipal à la Mairie à Longeville-lès-Metz

Désignation du secrétaire de séance.

Approbation du Procès-verbal de la séance du 09 décembre 2026 et du 20 mars 2026

Point n°1 – Détermination du nombre des représentants du Conseil Municipal appelés à siéger au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Point n°2 – Election des représentants du Conseil Municipale au Centre Communal d'Action Sociale

Point n°3 – Délégation consenties au Maire par le Conseil Municipal – article L.2122-22 du CGCT

Point n°4 – Fixation du montant des indemnités du Maire et de Adjoints au Maire

Point n°5 – Désignation au scrutin public des membres des commissions municipales permanentes, de la commission d'appel d'offres et des représentants de la commune au sein de divers organismes

Point n°6 – Désignation des membres de la commission des finances et budget

Point n°7 – Constitution d'un groupe de travail pour l'élaboration du nouveau règlement intérieur du Conseil Municipal

Point n°8 – Désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO)

Point n°9 – Approbation du règlement budgétaire et financier – Budget principal de la commune de Longeville-lès-Metz

Point n°10 – Renouvellement de la désignation d'un représentant aux assemblés de la Société Publique Locale « SAREMM »

Point n°11 – Désignation d'un représentant du Conseil Municipal à l'AGURAM

Point n°12 – Institution du permis de démolir

Point n°13 – Débat d'Orientation Budgétaire

Décisions Municipales

Informations diverses



Le Maire

Delphine FIRTION

(Pour affichage officiel "Mairie" et "Saint-Symphorien")